



Charles Ateba Eyene avait posé à un journaliste lors d'une émission la question de savoir :

" Comment fait-on dans ce pays pour être recruté à la SNI, CAMTEL, SNH, ARMP, SCDP, FEICOM, CAA,API,SONARA,ART ....etc?"

**Par David Eboutou**

*Les questions de cet illustre disparu demeurent.*

*Combien parmi nous se rappellent être déjà tombés sur des avis de recrutements dans les sociétés para publiques qui sont pourtant et paradoxalement toutes bondées de personnels?*

*La réalité est que les recrutements dans nos structures para publiques relèvent du para-normal.*

*Le personnel qu'on y retrouve est pour la plupart à l'image du Directeur Général de cette entreprise. Il n'est d'ailleurs pas rare de constater que la lingua franca dans ces différents cabinets soit celle du DG.*

*Au fond, le problème est comme le posait le Docteur Charles Ateba Eyene ,celui de savoir pourquoi l'on est jamais informé des recrutements dans ces structures para publiques et*

*Comment s'y retrouve t-on ?*

*La réponse, nous la connaissons tous .*

*Les sociétés para publiques sont en réalité des chasses gardées de quelques privilégiés de la République.*

*Ils y envoient oncles, nièces, tantes , neveux , cousines , copines et rejetons pour se bâtir une carrière facile car il est bien connu que malgré la faible rentabilité des dites structures , les salaires ici sont des plus mirobolants.*

*Un exemple.*

*Un professeur des Lycées (Bac + 5 ) qui gagne 200.000 FCFA pourrait tomber des nues face à un Bachelier recruté à la SNH qui se retrouve à 500.000 FCFA le mois.*

*Un titulaire de Probatoire en service à la SCDP qui gagne 180.000 FCFA n'a rien à envier à un cadre contractuel d'administration recruté lors des 25 mille diplômés dans la fonction publique avec un niveau Maîtrise qui gagne après 10 ans de service 180.000 FCFA.*

*Un jeune assistant d'université niveau Doctorat qui gagne 300.000 FCFA ne pourrait cirer les chaussures d'un chef Service titulaire d'une licence à L'ART qui gagne 700.000 Fcfa.*

*Les exemples sont nombreux.*

*Il faut travailler à l'instauration d'une justice sociale qui définit pour tous et chacun, les critères d'ascension sociale à partir du mérite...*

*Laisser prospérer dans la mémoire collective l'idée selon laquelle l'on ne peut émerger que par affinités filiale, matrimoniale, communautariste , sociologique etc contribuent à nourrir des frustrations qui peuvent un jour, si rien est fait, s'exprimer par la vio-lence !*

*Repose en Paix Dr. Charles Ateba Eyene*

---